



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

## AVIS PUBLIC

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 368-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 278-07-13 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE CRÉER LES ZONES R3- 01 ET R3-02 À MÊME LES ZONES H2-04 ET H2-06**

### Assemblée publique de consultation

CONVOCATION DE TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 août 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 368-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 278-07-13 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE CRÉER LES ZONES R3- 01 ET R3-02 À MÊME LES ZONES H2-04 ET H2-06**

Le projet de règlement vise à conserver la vocation collective du *Domaine des Deux Lacs*. Il crée les zones R3-01 et R3-02 à même les zones H2-04 et H2-06 correspondant aux lots 3 184 470, 5 828 012 et une partie du lot 3 184 469 en leur donnant pour vocation : *Parc de conservation*.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 septembre 2023 à compter de 18 h 30, à l'hôtel de ville sis au 66 rue Notre-Dame à L'Épiphanie. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville sis au 66, rue Notre-Dame à L'Épiphanie, les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et peut également être transmis par courriel en demandant au [frobitaille@lepiphanie.ca](mailto:frobitaille@lepiphanie.ca) ou au 450-588-5515.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 17 septembre 2023.

La greffière,

Flavie Robitaille